



LES ÉCOLES MATERNELLES

Hélène Boucher

36 rue des Saules
01 69 52 95 31

Ferdinand Buisson

21 rue Corot
01 69 03 52 52

Victor Duruy

18 rue de l'Ancienne Eglise
01 69 03 56 77

Jules Ferry

Rue de Courcel
01 69 03 06 38

Jean Moulin

86 av. Charles de Gaulle
01 69 52 95 21

L'ÉDUCATION, UNE PRIORITÉ

1/4

du budget de la Ville
est consacré
à l'éducation

2 787 élèves

accueillis en 2021-2022

10 écoles

5 élémentaires,
5 maternelles

2 accueils de loisirs

VOTRE ÉLUE



PATRICIA RAUNIER

Adjointe au Maire
chargée de la Réussite
éducative et du conseil
municipal des enfants
p.raunier@montgeron.fr

ÉCOLES MATERNELLES GUIDE PRATIQUE DE LA RENTRÉE 2022-2023 À MONTGERON

MON ANNÉE À L'ÉCOLE...



Sylvie Carillon

Maire de Montgeron
Conseillère régionale
d'Île-de-France

Facebook : Sylvie Carillon
Twitter : @SylvieCarillon

SOUTENIR L'APPRENTISSAGE PAR LE PÉRISCOLAIRE

Chers parents,

Les vacances estivales s'achevant, voilà de nouveau venu le temps de la rentrée scolaire pour nos jeunes élèves montgeronnais. Pour que cette année qui s'annonce soit encore une réussite, les services soutiennent notre engagement en faveur d'une ambition forte au service du bien-être et de la réussite des enfants. La Ville travaille en concertation étroite avec l'Education nationale, les équipes pédagogiques, mais aussi les parents.

L'été a également une nouvelle fois permis de réaliser de nombreux travaux dans les établissements scolaires, pour

une enveloppe de plus de 230 000 euros.

Sur le contenu pédagogique, nous continuons de renforcer une offre périscolaire utile et qualitative, où nos enfants trouvent de quoi s'enrichir, s'ouvrir aux autres et renforcer leurs apprentissages. Des interventions culturelles et sportives de qualité ont ainsi lieu dans toutes les écoles.

Notre ambition reste de vous rendre à vous, parents, la vie plus facile, et de donner toutes les chances à vos enfants.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver avec toutes nos équipes, je vous souhaite une très bonne rentrée.

DE NOUVEAUX TARIFS PLUS JUSTES

Les tarifs de la restauration scolaire et des activités périscolaires étaient restés inchangés depuis 2019, notamment en raison du contexte de crise sanitaire liée au coronavirus.

Depuis février dernier et la guerre en Ukraine, les coûts des matières premières ont été décuplés, et cela frappe de plein fouet les domaines de la construction mais aussi de l'alimentation.

Par exemple, le coût d'un repas le midi pour un élève est ainsi passé à plus de 12 € (contre 10,90 € en 2021 et 9,50 € en 2020). Le coût de la restauration scolaire est supporté d'une part par les familles utilisant ce service et d'autre part par la ville donc le contribuable. L'enjeu était donc de pouvoir réajuster les tarifs tout en protégeant les familles les plus modestes très impactées par l'inflation.

Dans ce contexte haussier, des tranches de quotient ont été créées et modifiées pour limiter les effets de seuil et obtenir un taux d'effort plus juste en augmentant le plafond des ressources. Certaines familles ne font pas calculer leur quotient familial ce qui peut être très pénalisant pour elles. Nous vous encourageons fortement à mettre à jour vos informations sur le portail famille montgeron.fr/portail afin de bénéficier d'une tarification réellement fondée sur votre situation.

Par ailleurs, les tarifs des accueils du matin et du soir sont fusionnés dans le tarif de la journée du mercredi et des vacances, conformément à la demande de la CAF et aux organisations pratiquées dans les autres villes.



Ville de
MONTGERON

GUICHET UNIQUE À L'HÔTEL DE VILLE

112 av. de la République

01 69 83 69 66 - enfance@montgeron.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h30 fermé le mardi après-midi

Le samedi de 9h à 12h



MA SEMAINE À L'ÉCOLE...

MIS À LA DISPOSITION DES ÉCOLES PAR LA VILLE

- éducateurs sportifs
- intervenant arts visuels
- cars pour la piscine, les gymnases, les rencontres sportives et la médiathèque
- budget par enfant à disposition des directeurs pour permettre des achats divers et l'organisation de sorties

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Du matin au soir, l'accueil de vos enfants est assuré par des animateurs qualifiés avec une vaste amplitude horaire pour plus de souplesse.

ACCUEIL DU MATIN - 7H-8H30

Dès 7h, les enfants sont accueillis par des animateurs qui proposent des activités jusqu'au début de la classe.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,98 € à 3,10 €

ACCUEIL DU SOIR - 16H30-19H

Après la classe, les enfants peuvent être accueillis par des animateurs pour faire des activités en attendant le retour de leurs parents. Un goûter est fourni par la Ville.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,98 € à 3,10 €

LE TEMPS DU MIDI

Tous les plats servis dans les restaurants d'enfants sont préparés à la cuisine municipale de La Roseaie.

Une commission élabore des menus qui respectent l'équilibre nutritionnel et comportent des produits de proximité (filière courte), **priviliégiant la saisonnalité et issus à 25 % de l'agriculture biologique. Un menu végétarien est proposé une fois par semaine.**

Il n'est pas nécessaire de réserver sur le portail famille pour la restauration scolaire. Une fois inscrits, les enfants devront simplement se signaler en classe le matin*.

Les menus sont publiés sur montgeron.fr. En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) peut être mis en place en contactant votre directeur d'école. Tarif journalier selon quotient familial de 0,51 € à 6 € L'accès à la restauration est conditionné au paiement des factures précédentes.



Le saviez-vous ?
Le coût par enfant de la pause de midi revient à plus de 12 € pour la collectivité.

AU SERVICE DE LA RÉUSSITE LES AIDES PRÉCIEUSES DES ÉCOLES MATERNELLES



Les Atsem (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) sont les auxiliaires indispensables des enseignants en école maternelle. Elles sont prioritairement présentes dans les classes de toute petite section et petite section mais aussi en dehors pour aider enfants et professeurs tout au long de la journée.

UNE CHARTE

Une charte des Atsem, signée par le Maire et par l'inspectrice d'académie de l'Education Nationale, définit le rôle des Atsem afin de recentrer ces agents sur leurs missions premières: moins de temps consacré à l'entretien des locaux au profit de davantage de présence dans les classes et de liens avec les enfants. La charte prévoit aussi des temps de formation et d'échanges sur les pratiques.



LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Le PRE propose des parcours personnalisés pour chaque enfant ayant besoin d'un soutien en collaboration avec la famille par le biais d'accompagnement à la scolarité, aux loisirs et à la culture en partenariat avec les écoles, le Centre Médico-Psychopédagogique (CMPP), la Maison des Solidarités, les centres sociaux, les services de la Ville, les associations...

Pour les enfants de 2 à 16 ans de l'Oly et la Forêt
Renseignements au 01 69 52 00 08
reussite.educative@montgeron.fr

QUAND JE NE SUIS PAS À L'ÉCOLE...

ACCUEILS DE LOISIRS

L'accueil de loisirs Lelong accueille les enfants du CP au CM2 du matin (7h-9h) jusqu'au soir (17h-19h). Encadrées par des animateurs diplômés, des activités pédagogiques et ludiques leur sont proposées pour participer à leur ouverture culturelle et favoriser le vivre ensemble. Les mercredis : Possibilité d'accueil les matins ou les après-midis (de 7h à 13h30 ou de 12h à 19h).

Tarifs selon quotient familial :
Journée : 4 € à 18 €
Demi-journée : 2.40 € à 10.80 €

ACCUEIL DE LOISIRS LELONG
14 rue du Corot - 06 03 76 37 63

SÉJOURS D'ÉTÉ

Chaque été, la ville propose des séjours durant les vacances. Les pré-inscriptions ont lieu au cours du mois d'avril. A partir de 5 ans

LE SERVICE DES SPORTS

Pendant les petites vacances, des stages de découverte d'activités sportives sont proposés à tous les enfants de 3 à 11 ans. Renseignements et inscriptions auprès du service des Sports. Pour les vacances d'été, les enfants peuvent découvrir gratuitement de nombreuses activités sportives au village vacances sport.

L'ÉCOLE MULTISPORTS

Les enfants de 3 à 11 ans peuvent découvrir, chaque trimestre, des sports nouveaux. Les inscriptions se font par trimestre au service des Sports.

Pour les PS/MS : lundi 17h à 17h45
Pour les GS et CP : mardi 17h à 18h

SERVICE DES SPORTS, 56 rue de Mainville
01 69 52 21 46, sports@montgeron.fr



AYEZ LE DÉCLIC'SPORT !
Grâce à Déclic sport, les enfants peuvent essayer une activité pendant deux séances gratuites dans un des 23 clubs sportifs montgeronnais.
Coupons disponibles sur la plaquette distribuée en septembre.

CONSERVATOIRE PABLO CASALS

Néophytes et mélomanes, le conservatoire intercommunal de musique, danse et théâtre Pablo Casals vous accueille. Basé au château de Chalandray, l'établissement en cours de rénovation propose une large palette de disciplines.

CONSERVATOIRE PABLO CASALS
2A av. de la Vénérie
01 69 03 64 82
conservatoireremontgeron@vyvs.fr
Lundi à vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h30
Samedi : 8h30-12h30



SAMEDI 3 SEPTEMBRE, FORUM DES ASSOCIATIONS ET BOURSE AUX VÉLOS

Les associations culturelles et sportives proposent de nombreuses activités pour les enfants. Vous pouvez les retrouver lors du Forum des associations le 3 septembre aux gymnases Picot et Coubertin. La liste des associations est disponible sur montgeron.fr.

Une bourse aux vélos vous permettant d'acheter ou de vendre vos cycles est organisée à l'école Jean-Moulin.

MÉDIATHÈQUE DU CARRÉ D'ART

2 rue des Bois, 01 78 75 20 10
bibliothequemontgeron@vyvs.fr
bibliotheques.vyvs.fr
ESPACE JEUNES
Mardi, jeudi et vendredi de 12h à 18h
Mercredi et samedi de 10h à 18h
Et de nombreuses animations toute l'année.



TOUTES LES ACTIVITÉS SONT INDIQUÉES SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS ET CONSIGNES SANITAIRES

DES DATES À NE PAS MANQUER

SAMEDI 3 SEPTEMBRE
Forum des associations
& Bourse aux vélos
GYMNASES PICOT
& COUBERTIN

**SAMEDI 17 ET
DIMANCHE 18
SEPTEMBRE**
Journées du Patrimoine
PROGRAMME SUR
MONTGERON.FR

VENDREDI 7 OCTOBRE
Boucle des lumières
LA PELOUSE

9, 10 ET 11 DÉCEMBRE
Village de Noël
PLACE ROTTEMBOURG
ET LE 12 À L'OLY
ET À LA FORÊT

LUNDI 10 AVRIL
Chasse à l'œuf
PARC LE LONG

SAMEDI 24 JUIN
Montgeron fête l'été
LA PELOUSE

PAYEZ LE JUSTE PRIX !

Le tarif des prestations municipales est établi en fonction du quotient familial de la CAF. Afin de tenir compte de votre situation et de vous permettre de bénéficier du tarif le plus adapté, nous vous invitons à le mettre à jour sur le portail famille.

Les factures sont disponibles sur le portail famille* entre le 10 et le 15 du mois et regroupent l'ensemble des prestations du mois précédent. Réclamations auprès de facturation.enfance@montgeron.fr dans un délai d'un mois après la date d'émission de la facture.

* pour les familles réservant sur le Portail famille.

ÉCOLES MATERNELLES

GUIDE PRATIQUE DE LA RENTRÉE 2022-2023 À MONTGERON

DES SPECTACLES PENDANT LES VACANCES !

Pendant les petites vacances scolaires, la Ville propose des spectacles enfants à l'Astral.

MERCREDI 26 OCTOBRE 2022 15H30
Fantôme - concert, à partir de 3 ans
RÉSERVATIONS AU CARRÉ D'ART ET SUR AGGLOCLTURE.FR

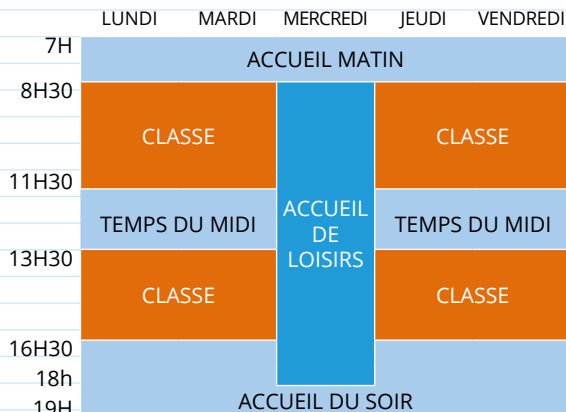
DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 2022 14H30 & 17H
Spectacle de Noël
OFFERT PAR LA VILLE, GRATUIT POUR LES ENFANTS MONTGERONNAIS. RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU CARRÉ D'ART

MERCREDI 22 FÉVRIER 2023 15H30
Pinocchio - théâtre à partir de 5 ans

MERCREDI 26 AVRIL 2023 15H30
HEI MAI LI & ses ciseaux d'argent à partir de 3 ans
RÉSERVATIONS AU CARRÉ D'ART ET SUR AGGLOCLTURE.FR



MA JOURNÉE À L'ÉCOLE



Seuls les responsables légaux et les personnes autorisées (plus de 13 ans) peuvent confier et récupérer l'enfant aux différentes activités.

RÉSERVEZ VOS ACTIVITÉS EN LIGNE



Toutes les activités doivent être réservées* sur le Portail Famille.

montgeron.fr/portail

Dès la mi-août, vous pouvez réserver vos activités* pour toute l'année scolaire 2022-2023. Vous pourrez ensuite modifier ou annuler vos réservations selon les modalités ci-dessous.

POUR LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRE ET LES MERCREDIS
Avec le Portail famille, réservation, modification, annulation **jusqu'au dimanche 23h59** de la semaine précédente. Si vous n'avez pas d'accès à internet, un poste informatique est à votre disposition à l'accueil de la mairie pour utiliser le Portail famille. Si vous ne souhaitez pas utiliser le Portail famille, les réservations, modifications et annulations peuvent être faites directement en mairie jusqu'au 20 du mois précédent pour tout le mois.



Une réservation hors délai entraîne une majoration de 30 %, ainsi que le maintien de la facturation (sauf justificatif médical)**.

POUR LES VACANCES SCOLAIRES
Réservation, modification, annulation sur le portail famille ou en mairie **jusqu'à la date limite de réservation indiquée dans le tableau ci-dessous.**

LES VACANCES SCOLAIRES

Limite de réservation, de modification et d'annulation

Rentrée	Jeudi 1 ^{er} septembre 2022	
Toussaint	Du vendredi 21 octobre après la classe au lundi 7 novembre au matin	dimanche 9 octobre 2022
Noël	Du vendredi 16 décembre après la classe au mardi 3 janvier au matin	dimanche 4 décembre 2023
Hiver	Du vendredi 17 février après la classe au lundi 6 mars au matin	dimanche 5 février 2023
Printemps	Du vendredi 21 avril après la classe au mardi 9 mai au matin	dimanche 9 avril 2023
Été	le vendredi 7 juillet après la classe	31 mai 2023 (pour juillet et août)

Après ces dates, réservation et annulation avec majoration ou facturation exclusivement à loisirs.maternels@montgeron.fr

* La participation aux activités périscolaires est conditionnée au paiement des factures précédentes. ** VOIR RÉGLEMENT INTÉRIEUR DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES